

Commerce spécialité Assistant export trilingue

RNCP3319 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	312, 136
Code(s) ROME	N1202, M1701, M1704
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Stendhal Grenoble III

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'activité principale qu'exerceront les titulaires de ce diplôme est de répondre aux besoins des PME PMI qui souhaitent développer leur activité export.

Ils pourront mener des opérations de prospection et de vente à l'étranger, gérer les opérations de logistique et assurer le suivi administratif des opérations internationales.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Analyser les marchés internationaux et organiser une veille stratégique et commerciale
- Utiliser les différentes aides à l'export
- Réaliser une étude de marché à l'étranger
- Rédiger une offre commerciale export et un contrat de vente
- Utiliser les moyens et les techniques de paiement à l'international
- Utiliser la terminologie des affaires dans la langue étrangère et rédiger des documents professionnels
- Gérer les risques de change et choisir les modes de couverture
- Organiser le transport international de marchandises et gérer les différents aspects qui y sont liés : procédures douanières à l'international, gestion des sinistres, relations avec les auxiliaires des opérations du commerce international (transitaires, agences en douane...)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel travaille en entreprise privée ou publique, ayant une activité tournée vers l'export.

Tous les secteurs d'activité de l'entreprise sont concernés, et plus particulièrement l'agroalimentaire, l'industrie, le transport international, la logistique, le marketing.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- commercial export,
- assistant export,
- chargé de clientèle export,
- assistant en marketing,
- adjoint responsable export.

- collaborateur export

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 955 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports · tension 1/5 (Très faible) J5X40 — Agents d'exploitation du transport · tension 3/5 (Modérée) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports · tension 4/5 (Élevée) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) R1X68 — Employés des services commerciaux · tension 3/5 (Modérée) R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) · tension 3/5 (Modérée) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	17 444
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports J5X40 — Agents d'exploitation du transport J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports J6X90 — Cadres des transports et du tourisme R1X68 — Employés des services commerciaux R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE
Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education - arrêté du 17 novembre 1999)

COMPOSITION DU JURY — VAE
Jury de VAE composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels (article L613-4 du code de l'Education).
2 enseignants titulaires (dont le Président de la Commission VAE), un représentant des professionnels, le correspondant VAE de l'UFR.

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/3319/>